

Date de la commission : 23/11/2016	Date du compte-rendu : 24/11/2016
Auteur : Bruno Gausseran	Approbateur : Michel Vigneron

Copie du CR à Michel Ménager (Président CD72) , Alain Piron (Vice-Président CD72) et Fabrice Tollet (CTD)
Diffusion du CR sur le site Internet du comité

ORDRE DU JOUR

1 - LES LITIGES DE CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Championnat - Journée	Date
Séniors Messieurs - Ph01-T05	20/11/2016
Vétérans - Ph01-T04	10/11/2016
Féminin - Ph01-T03	19/11/2016
Jeunes - Ph01-T01	12/11/2016
Sport en entreprise - Ph01-T02	17/11/2016

2 - RETOUR EVENTUEL SUR LES REUNIONS ET/OU DECISIONS PRECEDENTES

3 - LES CERTIFICATS MEDICAUX

4 - GIRPE

PRESENTS

Bruno Gausseran : Par mail	Michel Vigneron : Par mail	Camille Leroy : Par mail
Philippe Desailly : Par mail	Thierry Bignon : Par mail	Daniel Hamonic : Par mail
Invités :		

PREPARATION

Délai	Qui	Quoi
Pour le lundi matin précédent (au plus tard lundi midi)	Secrétariat	Pointer les rencontres non remontées dans spid et informer Michel, Bruno, Camille, Daniel, Jean-Marc, Jacky pour les championnats respectifs
lundi midi précédent (au plus tard lundi soir)	Michel, Bruno, Camille, Daniel, Jean-Marc	Relancer les clubs n'ayant pas saisi les rencontres pour les championnats respectifs
Le mardi midi (au plus tard mardi soir)	Secrétariat	Sortir les litiges, faire le point sur les rencontres non saisies et envoyer à Bruno copie Michel
Le mardi soir (au plus tard mercredi midi)	Bruno	Vérifier les litiges, décider si une réunion est nécessaire ==> Envoi SMS aux membre commission

1 - LES LITIGES DE CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Séniors Messieurs - Ph01-T05

20/11/2016

Les licences promotionnelles

- 2 Joueur(s) avec une licence promotionnelle basculée en traditionnelle
- 2 Certificat(s) médical(caux) présent(s) et date(s) conforme(s)
- **0 Certificat(s) médical(caux) absent(s)**

Les forfaits

- **1 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait avant la rencontre**
 - Rencontre de D5 Poule C ABTT 5 - FOULLETOURTE 8
 - L'équipe FOULLETOURTE 8 a déclaré forfait avant la rencontre
 - Score de la rencontre devient victoire de ABTT 5 sur score de 10 - F
 - et 0 point rencontre pour l'équipe FOULLETOURTE 8

Rappel du point de règlement :

Article 4 : Sanctions :

Pénalité sportive : 0 pt rencontre si :

...

Forfait : 10-0 et 0 pt rencontre.

1er Forfait : pénalité sportive ci dessus

2ème forfait : forfait général

Pour la dernière équipe d'un Club :

1er et 2ème Forfait : Sanction Sportive

3ème forfait : Forfait général

- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait le jour de la rencontre**
- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes ne s'est pas présentée dans la salle**

Les Brûlages

- 0 Joueur(s) en situation de brûlage

Les non-qualifications et non-licenciés

- **0** Joueur(s) non qualifiés

Les feuilles non saisies - non remontées - non envoyées au comité

- **1** Feuilles non saisies sur Spid

- Rencontre de D4 Poule C YVRE 1 - Exempt

La commission litiges saisie les 4 noms des joueurs ayant participé à la rencontre précédente, et revérifie q'il n'y a pas de brûlage.

Vétérans - Ph01-T04

10/11/2016

Les licences promotionnelles

- 0 Joueur(s) avec une licence promotionnelle basculée en traditionnelle
- 0 Certificat(s) médical(caux) présent(s) et date(s) conforme(s)
- **0 Certificat(s) médical(caux) absent(s)**

Les forfaits

- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait avant la rencontre**
- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait le jour de la rencontre**
- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes ne s'est pas présentée dans la salle**

Les Brûlages

- 0 Joueur(s) en situation de brûlage

Les non-qualifications et non-licenciés

- **0 Joueur(s) non qualifiés**

Les feuilles non saisies - non remontées - non envoyées au comité

- **0 Feuilles non saisies sur Spid**

Féminin - Ph01-T03

19/11/2016

Les licences promotionnelles

- 1 Joueur(s) avec une licence promotionnelle basculée en traditionnelle
- 1 Certificat(s) médical(caux) présent(s) et date(s) conforme(s)
- **0 Certificat(s) médical(caux) absent(s)**

Les forfaits

- **2 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait avant la rencontre**

- Rencontre de D2 Poule A LA FLECHE 2 - ABTT 1
L'équipe ABTT 1 a déclaré forfait avant la rencontre

Score de la rencontre devient victoire de LA FLECHE 2 sur score de 10 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe ABTT 1

- Rencontre de D2 Poule A ABTT 1 - FERCE 1
L'équipe ABTT 1 a déclaré forfait avant la rencontre

Score de la rencontre devient victoire de FERCE 1 sur score de 10 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe ABTT 1

Rappel du point de règlement :

Article 7 : Forfait :

1er et 2ème forfait : pénalité sportive : perte de la rencontre et 0 pt rencontre

3ème forfait : Forfait général

- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait le jour de la rencontre**
- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes ne s'est pas présentée dans la salle**

Les Brûlages

- 0 Joueur(s) en situation de brûlage

Les non-qualifications et non-licenciés

- **0 Joueur(s) non qualifiés**

Jeunes - Ph01-T01

12/11/2016

Les licences promotionnelles

- 25 Joueur(s) avec une licence promotionnelle basculée en traditionnelle
- 24 Certificat(s) médical(caux) présent(s) et date(s) conforme(s)
- **1 Certificat(s) médical(caux) avec date incohérente (probable erreur de frappe)
Le certificat médical est demandé au club avec correction sur Spid**
- **0 Certificat(s) médical(caux) absent(s)**

Les forfaits

- **3 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait avant la rencontre**
 - Cadets-Juniors D5 Poule A ETIVAL 2 - LA SUZE 2
L'équipe LA SUZE 2 a déclaré forfait avant la rencontre
Score de la rencontre devient victoire de ETIVAL 2 sur score de 10 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe LA SUZE 2
 - Benj-Mini Filles D1 Poule A MARESCHE 1 - TELOCHE 1
L'équipe TELOCHE 1 a déclaré forfait avant la rencontre
Score de la rencontre devient victoire de MARESCHE 1 sur score de 10 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe TELOCHE 1
 - Benj-Mini Filles D1 Poule A TELOCHE 1 - CHAMPAGNE 1
L'équipe TELOCHE 1 a déclaré forfait avant la rencontre
Score de la rencontre devient victoire de CHAMPAGNE 1 sur score de 10 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe TELOCHE 1
- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait le jour de la rencontre**
- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes ne s'est pas présentée dans la salle**

Les Brûlages

- 0 Joueur(s) en situation de brûlage

Les non-qualifications et non-licenciés

- **0 Joueur(s) non qualifiés**

Sport en entreprise - Ph01-T02

17/11/2016

Les forfaits

- 2 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait

- RENCONTRE D1 Poule B HOPITAL 1 - IMPEX 1

L'équipe IMPEX 1 a déclaré forfait avant la rencontre

Score de la rencontre devient victoire de HOPITAL 1 sur score de 5 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe IMPEX 1

- RENCONTRE D1 Poule B IMPEX 1 - ASCEMMA 1

L'équipe IMPEX 1 a déclaré forfait avant la rencontre

Score de la rencontre devient victoire de ASCEMMA 1 sur score de 5 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe IMPEX 1

Les non-qualifications et non-licenciés

- 1 Equipe non qualifiée

L'équipe Orange 1 a joué ses 2 rencontres sans aucun joueur salarié d'orange, et sans raison médicale.

Rappel du point de règlement :

Article 1-2 : Chaque équipe de l'entreprise de l'association Corpo 72 T.T peut avoir deux joueurs extérieurs à celle-ci (ainsi que les associations purement Corpo).

Article 1-2-1 : Ces personnes doivent faire partie du monde du travail, être demandeur d'emploi ou être retraitée. La participation est limitée à un par équipe à chaque rencontre.

- Exceptionnellement, si le joueur représentant l'entreprise est absent pour une blessure très sérieuse ou longue maladie, les 2 extérieurs seront autorisés à jouer ensemble. Le joueur devra fournir un certificat médical. La Commission litige donnera ou non son accord.

- RENCONTRE D1 Poule A ORANGE 1 - LEROY MERLIN 1

Score de la rencontre devient victoire de LEROY MERLIN 1 sur score de 5 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe ORANGE 1

- RENCONTRE D1 Poule A RENAULT 1 - ORANGE 1

Score de la rencontre devient victoire de RENAULT 1 sur score de 5 - F
et 0 point rencontre pour l'équipe ORANGE 1

2 - RETOUR EVENTUEL SUR LES REUNIONS ET/OU DECISIONS PRECEDENTES

- 1 décision en suspend

Juge-Arbitrage du Championnat féminin

- Les membres de la commission litiges et féminine décident d'une évolution de règlement rétroactive sur cette saison : Ajout de l'article 1-3-3

Article 1-3-3 : A chaque rencontre, une 4ème joueuse peut participer au double.

3 - LES CERTIFICATS MEDICAUX

Demande de certificats médicaux demandés de manière aléatoire

- 50 Certificats médicaux vérifiés sur Spid (Validations dans les 7 jours avant chaque journée)
- 12 Certificats médicaux demandés aux clubs (Joueurs ayant participé aux championnats)

-	Licence n°	7218723	COLIN Florent	du club de	ARCONNAY TT
-	Licence n°	7221846	AVIGNON Enzo	du club de	CONNERRE-LOMBRO
-	Licence n°	7217828	LEPRON Antonin	du club de	LA FERTE VS
-	Licence n°	7221856	BEUVIER Théo	du club de	LE MANS ASGM
-	Licence n°	7220614	BLANCHARD Silouane	du club de	LE MANS S.O MAI
-	Licence n°	7213746	LE DEN Joseph	du club de	LE MANS U.S.M.
-	Licence n°	724455	MERY Thierry	du club de	LE MANS VILLARE
-	Licence n°	7221881	SOSSON Valentin	du club de	LE MANS VILLARE
-	Licence n°	7218701	LECHAT Patricia	du club de	MULSANNE PPC
-	Licence n°	722048	MORINEAU Sébastien	du club de	SAINTE JAMME TT
-	Licence n°	7216187	BOBET Clément	du club de	VALLON
-	Licence n°	7220616	BERIARD Edgard	du club de	PARCE TT

En vert, les certificats reçus et vérifiés le jour de la commission litiges.

4 - GIRPE

Statistiques de remontées des résultats par GIRPE

- 211 Rencontre(s) de championnat (Séniors + Vétérans + Féminines + Jeunes)
- 21 Rencontre(s) exempte(s)
- 4 Rencontre(s) Forfait
- 186 Rencontre(s) jouée(s)
- 174 Rencontre(s) remontée(s) par Girpe soit 94% des rencontres jouées
- **3 Rencontre(s) avec un rapport ou cartons ou réserves ou réclamations**
3 rapports de JA pour blessures en cours de rencontre ==> Les parties non jouées sont supprimées des parties des joueurs concernés.

A noter en championnat Séniors, 98% des feuilles remontées (2 feuilles manquent) et 100% en féminines, 94% en vétérans et 86% chez les jeunes

- PROCHAINE COMMISSION LITIGES

La prochaine commission litiges aura lieu le 07/12/2016 à 18h30